

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

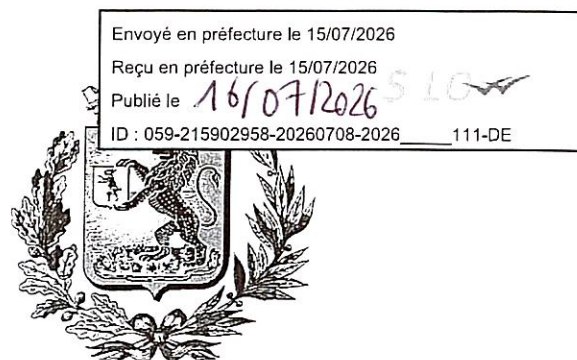
VILLE d'HAZEBROUCK

OBJET

N°2026/111

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE (5.3)

Modification de la composition des commissions municipales suite aux démissions de deux conseillers municipaux



**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
des Délibérations du Conseil Municipal
d'HAZEBROUCK**

SEANCE DU MERCREDI 8 JUILLET 2026

L'An deux mille vingt-six, le huit juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'HAZEBROUCK s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire et sur la convocation faite par lui le trente juin deux mille vingt-six.

Conseillers en exercice au jour de la séance : 35

Présents : 30 Absents ayant donné pouvoir : 5 Absent : 0

PRESENTS : M. Valentin BELLEVAL, Maire,
M. GRIMBER, Mme BRISBART, M. Gaël DUHAMEL, Mme SAUZEAU,
M. GAMELIN, Mme DORMION-ROUSSEZ, M. CHAFCHAF,
Adjoints,

M. DELVA, Mme SPRIET, M. DEVOS, Mme FERLIN, M. Philippe DUHAMEL,
Mme ANDRE, Mme SCHOONHEERE,
Conseillers Municipaux Délégués,

M. TIBERGHIE, Mme PATOUX, Mme BRANDT, M. VERSCHEURE,
Mme DELHAIZE, Mme BOUQUET, M. BRIFFAUT, Mme CZAPNICK-PORET,
M. CASTRE, Mme SIX, M. SOOTS, Mme CAUDRON, M. VINCENT,
M. VEZARD, Mme VEIT-TORREZ
Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

M. WYCKAERT	qui a donné pouvoir à M. GRIMBER
Mme SCHERRIER	qui a donné pouvoir à Mme BRISBART
Mme FLORQUIN-BLONDEL	qui a donné pouvoir à M. Gaël DUHAMEL
M. LECLERCQ	qui a donné pouvoir à Mme SCHOONHEERE
M. DENTENER	qui a donné pouvoir à M. BELLEVAL

Lesquels Membres présents forment la majorité de ceux en exercice aux termes de l'article L 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Secrétaire de Séance : M. Amaël BRIFFAUT

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2121-22 ;

Vu la délibération n°2026/035 du conseil municipal en date du 1er avril 2026 portant création des commissions municipales et désignant leurs membres ;

Vu la délibération n°2026/077 du conseil municipal en date du 20 mai 2026 modifiant la composition des commissions municipales suite à la démission d'un conseiller ;

Vu la lettre de démission de Madame Fanny LIONET, conseillère municipale, reçue en mairie le 27 mai 2026 ;

Vu la lettre de démission de Monsieur Vincent LEFEBVRE, conseiller municipal, reçue en mairie le 17 juin 2026 ;

Vu l'installation de Madame Béatrice VEIT-TORREZ et de Monsieur Clément VEZARD en qualité de conseillers municipaux lors de la séance du 8 juillet 2026 ;

Considérant que la démission entraîne la perte automatique de la qualité de membre des commissions municipales ;

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de procéder à la modification de la composition des commissions ;

Il est rappelé que par délibération n° 2026/035 du 1er avril 2026, le conseil municipal avait créé 10 commissions municipales reprises ci-dessous et désigné leurs membres :

- Commission 1 : grands projets urbains
- Commission 2 : finances, travaux, patrimoine, transition énergétique et patrimoniale, urbanisme
- Commission 3 : logement et politique de la Ville
- Commission 4 : sport et vie associative
- Commission 5 : citoyenneté, jeunesse et scolarité
- Commission 6 : sécurité du quotidien et mobilité
- Commission 7 : cadre de vie, environnement, agriculture, propreté urbaine et condition animale
- Commission 8 : solidarité, emploi, santé, seniors, égalité femmes/hommes, diversité
- Commission 9 : culture et lecture publique
- Commission 10 : attractivité, festivités et jumelages

Madame Fanny LIONET a été désignée membre des commissions municipales suivantes :

- Commission 7 : cadre de vie, environnement, agriculture, propreté urbaine et condition animale
- Commission 9 : culture et lecture publique
- Commission 10 : attractivité, festivités et jumelages

Monsieur Vincent LEFEBVRE a été désigné membre des commissions municipales suivantes :

- Commission 1 : Grands Projets Urbains
- Commission 2 : Finances, Travaux, Patrimoine, Transition énergétique et patrimoniale, Urbanisme

Considérant les démissions de Madame Fanny LIONET et de Monsieur Vincent LEFEBVRE, il est proposé de procéder au remplacement des postes vacants au sein des commissions.

En conséquence, le Conseil Municipal est appelé à désigner les remplaçants.

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL :

- de désigner Monsieur Clément VEZARD en qualité de membre de la commission municipale 1. « Grands Projets Urbains »,
- de désigner Monsieur Clément VEZARD en qualité de membre de la commission municipale 2. « Finances, Travaux, Patrimoine, Transition énergétique et patrimoniale, Urbanisme »,
- de désigner Monsieur Thierry VINCENT en qualité de membre de la commission municipale 7. « cadre de vie, environnement, agriculture, propreté urbaine et condition animale »,
- de désigner Madame Sophie CAUDRON en qualité de membre de la commission municipale 9. « culture et lecture publique »
- de désigner Monsieur Thierry VINCENT en qualité de membre de la commission municipale 10. « attractivité, festivités et jumelages »,

Les commissions municipales seront composées comme suit :

1- COMMISSION : Grands Projets Urbains 8 membres
Président : M. Valentin BELLEVAL, Maire
MEMBRES :
- M. Philippe GRIMBER
- M. Bernard DENTENER
- M. Philippe DUHAMEL
- Mme Elise DORMION-ROUSSEZ
- M. Didier TIBERGHEN
- Mme Brigitte SCHOONHEERE
- M. Jean-Rémy SOOTS
- M. Clément VEZARD

2- COMMISSION : Finances, Travaux, Patrimoine, Transition énergétique et patrimoniale, Urbanisme 8 membres
Président : M. Valentin BELLEVAL, Maire
M. Philippe GRIMBER
- M. Constant DEVOS
- M. Hervé DELVA
- Mme Florence BRISBART
- Mme Elise DORMION-ROUSSEZ
- Mme Céline SAUZEAU
- M. Philippe DUHAMEL
- M. Clément VEZARD

7- COMMISSION : cadre de vie, environnement, agriculture, propreté urbaine et condition animale
8 membres

Président : M. Valentin BELLEVAL, Maire

MEMBRES :

- Mme Elise DORMION-ROUSSEZ
- Mme Brigitte SCHOONHEERE
- M. Jacques WYCKAERT
- M. Noël VERSCHEURE
- M. Jean-Rémy SOOTS
- M. Bernard DENTENER
- M. Philippe DUHAMEL
- M. Thierry VINCENT

9- COMMISSION : culture et lecture publique
8 membres

Président : M. Valentin BELLEVAL, Maire

MEMBRES :

- Mme Sabrina FLORQUIN-BLONDEL
- M. Bernard DENTENER
- M. Guillaume GAMELIN
- M. Amaël BRIFFAUT
- M. Noël VERSCHEURE
- M. Jean-Rémy SOOTS
- Mme Noémie CZAPNICK-PORET
- Mme Sophie CAUDRON

10- COMMISSION : attractivité, festivités et jumelages
8 membres

Président : M. Valentin BELLEVAL, Maire

MEMBRES :

- M. Bernard DENTENER
- Mme Eva SRIET
- M. Constant DEVOS
- Mme Nathalie PATOUX
- M. Amaël BRIFFAUT
- Mme Lalie SIX
- Mme Céline SAUZEAU
- M. Thierry VINCENT

Envoyé en préfecture le 15/07/2026

Reçu en préfecture le 15/07/2026

Publié le 16/07/2026

ID : 059-215902958-20260708-2026_111-DE

- de dire que la composition des commissions municipales est modifiée et que les autres dispositions des délibérations n° 2026/035 du 1er avril 2026 et n°2026/077 du 20 mai 2026 demeurent inchangées.

- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier.

Conformément aux dispositions de l'article L2121-21 du CGCT, le Conseil Municipal a décidé en séance, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations et a autorisé le vote à main levée.

LE VOTE a donné les résultats suivants :

**à L'UNANIMITÉ
(35 voix pour)**

**Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus
(suivent les signatures)**

POUR COPIE CONFORME

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et sa transmission au service de l'Etat. Le Tribunal Administratif peut être saisi sur le site internet www.telerecours.fr.

Le Secrétaire de séance,



Amaël BRIFFAUT

**Le Maire
Vice-Président du Conseil
Départemental du Nord,**



Valentin BELLEVAL